Réf. Farde e-Assemblées : 2564732

N° OJ : 98

Projet d'Arrêté - Conseil du 18/12/2023

Objet : Asbl "Université Libre de Bruxelles".- Subside : 7.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2023;

Considérant que l'asbl "Université Libre de Bruxelles" demande un subside de 7.500,00 EUR pour la 54ième journée de Statistique Droebeke;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 7.500,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl "Université Libre de Bruxelles".

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2023.

Annexes :